





Synthèse des résultats de la consultation

Attractivité des métiers des services d'aide à domicile

Partage des premiers résultats des travaux de l'Aract au sujet de l'attractivité des métiers de l'aide à domicile.

Des professionnel.le.s globalement satisfaits voir très satisfaits au travail (75%), c'est ce que nous révèle la consultation menée par l'Aract Guadeloupe du 5 au 30 juin 2023, auprès de 204 répondants.



L'objectif de cette consultation consistait à étudier leurs perceptions des conditions de travail et d'emploi et le lien avec l'attractivité des métiers des services d'aide à domicile. Il s'agit de pouvoir dresser un état des lieux de la profession et porter un focus sur l'image perçue.

En effet, l'attractivité relève aussi bien des conditions d'emploi et de travail et donc des difficultés de recrutement, d'intégration et de fidélisation des nouvelles recrues et salariés en poste.

La branche représente plus de 3 700 personnes en emploi d'aide à domicile ou d'aide-ménagère en Guadeloupe (données de l'Insee, 2013).





L'échantillon des répondants est caractérisé par une majorité de femmes représentant 99% des répondants, 73% de répondants âgés de plus de 46 ans et une majorité des professionnel.le.s exerçant à temps partiel (66%).

Pour autant, contrairement aux éléments de la revue de la littérature, et selon les résultats obtenus, il ne s'agit pas pour tous et toutes, de travail partiel subi. En effet, 76% des répondants à temps partiel déclarent que leur temps de travail correspond à leurs attentes. Une question demeure s'agissant des motivations à rester à temps partiel - il y a-t-il un lien avec la pénibilité ? l'âge moyen des répondants ?

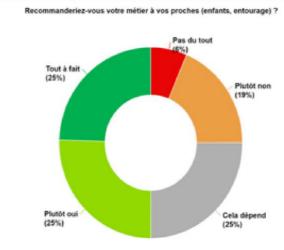
Concernant l'accidentologie caractéristique de ce métier, seule 9% des répondants déclarent avoir eu un accident du travail au cours de 12 derniers mois. Tandis que pour les risques psychosociaux, les répondants déclarent à 38% que leur travail a une influence négative sur leur bien-être (épuisement, stress, dépression, harcèlement).

Ainsi, la survenue et la prévalence de ces risques physiques sont-elles intégrées et banalisées par les professionnel.le.s ?

Si les répondants expriment donc une influence négative de leur travail sur leur bien-être, la grande majorité présente spontanément leur profession comme des métiers dits de vocation où l'humain et la part des compétences sociales sont primordiaux. Cependant, la plupart regrettent que ces métiers ne soient pas assez valorisés aux yeux de la société malgré l'utilité sociale et les perspectives d'avenir de la branche (en matière de besoins croissants de la population).

Au-delà, de l'aspect rémunération qui est évoqué en 1ère position comme élément devant être amélioré pour recruter ou maintenir en poste les salariés, les répondants mentionnent également les perspectives d'évolution et l'image du métier avant l'augmentation du temps de travail et les temps conviviaux entre collègues (respectivement en avant dernière et dernière position). Encore une fois, la question de la charge de travail peut être questionnée pour mettre en relief ces résultats.

Enfin, s'agissant de la perception du métier et de la recommandation à exercer cette activité, les résultats sont



partagés en témoigne le graphique en

secteurs ci-dessous.

Néanmoins, l'avenir de ce secteur demeure au vu des 50% de recommandations positives pour exercer ce métier.

En résumé : de belles pistes de travail se dessinent au regard des résultats obtenus avec un fort enjeu autour des mécanismes de reconnaissance.







## **Quelles perspectives** ?

En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires impliqués, l'Aract envisage de poursuivre ses travaux :

- L'approfondissement des résultats avec un volet plus qualitatif grâce à des groupes de travail et entretiens collectifs.
- La poursuite de la consultation avec la création d'un questionnaire ciblant cette fois-ci les étudiants et personnes en formation dans ce domaine dans le but d'étudier les critères d'attractivité et de croiser les données.

Ce projet a été réalisé avec le concours du Fonds Social Européen et de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

## Partenaires impliqués :





















## Autres financeurs régionaux :









